

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE AVIGNON-EST



Fiche d'information

Introduction

Cette fiche d'information est pour vous permettre de faire une réflexion sur votre désir d'implication, votre disponibilité, les impacts sur la vie de famille et votre emploi régulier. Nous vous conseillons d'en discuter avec votre conjoint.e et votre employeur, s'il y a lieu.

Voici les éléments importants à considérer :

- Vous aurez une période de probation de 6 mois avant le début de votre formation.
- Lors de la formation de base, votre disponibilité sera axée principalement sur cette dernière. La durée et la récurrence pourront varier selon les disponibilités de l'instructeur et du groupe. Elle pourra s'échelonner sur 18 mois environ et se donner de soir et/ou fin de semaine. Généralement, la disponibilité de la majorité sera considérée, donc pourra être de 2-3 heures de soir ou également une journée de fin de semaine.
- Ajouté à cela, vous aurez du travail autonome à effectuer : lecture, visionnement de vidéo, etc.
- Il y a des pratiques aux 2 semaines (en soirée) pour le maintien de compétences. Ces pratiques sont à la discrétion du pompier en formation, mais sont une bonne façon de faire connaissance avec les collègues de travail.
- Garde en externe : une fin de semaine aux 4-5 semaines environ, vous aurez l'obligation de répondre aux appels. Ça implique de demeurer sur le territoire et d'être apte à conduire.
- Appels d'urgence (à tout moment)
 - Moyenne d'appel approximatif selon la caserne :
 - Maria = 1 au 2 à 3 semaines
 - Carleton = 1 / semaine
 - Nouvelle = 1 au 2 à 3 semaines
 - Escuminac = 1 / mois

Note : En moyenne, nous attendons de vous une présence sur 75% des pratiques et sur 50% des appels d'urgence.

L'organisation

Fondé en 2024, le Service de sécurité incendie Avignon-Est à la mission;

- De lutter contre les incendies et les sinistres
- D'effectuer les sauvetages
- De secourir et d'évacuer les victimes d'accident ainsi que les personnes sinistrées
- De limiter les pertes de vie et les pertes matérielles dans les municipalités d'Escuminac, Nouvelle, Carleton-sur-Mer et Maria.

Il participe également à :

- L'évaluation des risques d'incendie, d'accident ou de sinistre
- À la prévention de ces événements
- À l'organisation des secours ainsi qu'à la recherche du point d'origine, des causes probables et des circonstances d'un incendie.

Il est constitué d'une équipe de près de 50 pompiers et pompières, œuvrant dans le secteur de la sécurité incendie, spécialisée dans la prévention et les interventions de tous genres, qui répond avec efficacité et rapidité, aux divers besoins de la population.

Types de services offerts

L'offre de service des services de sécurité incendie varie beaucoup selon la municipalité ou la ville. Voici les services offerts par le Service de sécurité incendie Avignon-Est :

- Sécurité incendie : bâtiment et extérieur...
- Accident de véhicule : désincarcération, premiers soins, sécurité de la scène...
- Service d'urgence en milieu isolé (SUMI) : premiers soins, évacuation...
- Sauvetage nautique
- Prévention
- Accompagnement de la sécurité civile : par exemple, en cas d'inondation

Structure organisationnelle

Annexe 1

Plan d'action du service

Mission :

Prévenir les risques, soutenir le citoyen et intervenir lors de situations d'urgence de manière à sauvegarder la vie et le patrimoine.

Vision:

Offrir aux citoyens un service de qualité, efficace et efficient tout en optimisant les ressources régionales disponibles afin de répondre aux plus hautes exigences grâce à la professionnalisation de l'ensemble de nos intervenants.

Valeurs:

- PROFESSIONNALISME
- RESPECT
- ENGAGEMENT
- EFFICACITÉ
- VISION À LONG TERME

Rôle de l'employé.e

Responsabilités

De façon générale :

- Adhérer aux valeurs et à la mission de l'organisation
- Suivre avec diligence les règlements, procédures et directives émanant du Service
- Participer aux activités de formation et d'amélioration de vos connaissances dans le but d'obtenir la certification inhérente à votre fonction
- Vous exprimer dans un langage correct, respectueux et professionnel avec les citoyens et les citoyennes, et avec vos confrères et vos consœurs de travail
- Accepter les mandats relevant de vos fonctions
- Effectuer l'entretien des équipements de protection personnelle, selon les normes et les procédures établies
- Visiter les établissements relativement à la prévention, lorsque cela est requis
- Exécuter toutes autres tâches connexes qui pourraient vous être confiées.

Formation et perfectionnement

La formation et le perfectionnement jouent un rôle important dans le développement de votre carrière en tant que pompier ou pompière à temps partiel du Service de sécurité incendie Avignon-Est. Le Service vous offre donc la chance, en partenariat avec l'École Nationale des Pompiers du Québec, d'acquérir la formation nécessaire afin d'obtenir le poste que vous convoitez. Il est maintenant obligatoire, depuis le changement de la réglementation en 2004, de suivre une formation adaptée au poste que vous allez occuper et à la densité de la population de la municipalité où vous allez pratiquer.

Afin d'intégrer le Service de sécurité incendie Avignon-Est vous devrez **obligatoirement** suivre la formation suivante :

Pompier I

Formation théorique et pratique d'une durée de 308 heures :
Comprend les cours suivants :

		Durée en heures		Durée totale
		En classe	Entraînements	
1	S'initier à la sécurité incendie et au métier de pompier au Québec	4		4
2	S'initier à la santé et la sécurité du travail	9	3	12
3	Prévenir les impacts psychologiques	5		5
4	Communiquer en caserne et lors d'incidents	3	3	6
5	Alimenter une autopompe	4	9	13
6	S'initier à la construction des bâtiments au regard d'incendies	6		6
7	Expliquer le comportement du feu	6		6
8	Utiliser des extincteurs	3	3	6
9	Effectuer des tâches de prévention et de sensibilisation	3	3	6
10	MDS : Commencer une intervention impliquant des MD	6	3	9
11	Utiliser un APRIA	6	9	15
12	Utiliser des tuyaux, des lances et des jets de lances	6	6	12
13	Effectuer une entrée par effraction	3	6	9
14	Utiliser des cordages	3	3	6
15	Utiliser des échelles	3	6	9
16	Faire de la ventilation	6	6	12
17	MDO : Intervenir en présence de matières dangereuses	21	9	30
18	Effectuer des opérations de recherche, de sauvetage et d'autosauvetage	9	21	30
19	Effectuer des opérations de protection, de déblai et de préservation des preuves	3	6	9
20	Participer à l'extinction d'un feu de bâtiment de faible hauteur	12	18	30
21	Participer à l'extinction d'un feu de véhicule	4	3	7
22	Procéder à l'extinction d'un feu de matériaux de classe A	3	3	6
23	Procéder à l'extinction d'un feu de végétation	3	3	6
	Intégration des compétences Pompier I		6	6

Objectif : Vous enseigner comment lutter adéquatement contre les incendies.

Clientèle visée : Obligatoire pour toutes personnes qui désirent exercer le métier de pompier dans les municipalités du Québec de moins de 25 000 habitants. Cette formation vous sera offerte par l'École Nationale des Pompiers du Québec.

L'École met aussi à la disposition des villes, des formations plus spécialisées afin de répondre aux besoins spécifiques. **Ces dernières peuvent être acquises selon les besoins du service et votre ambition.**

- Cours de désincarcération
- Cours d'opérateur de pompe
- Cours d'opérateur de véhicule d'élévation
- Cours sauvetage nautique (cours homologué donné à l'externe)
- Cours sauvetage sur glace (cours homologué donné à l'externe)
- Officier non urbain (ONU)

Rémunération

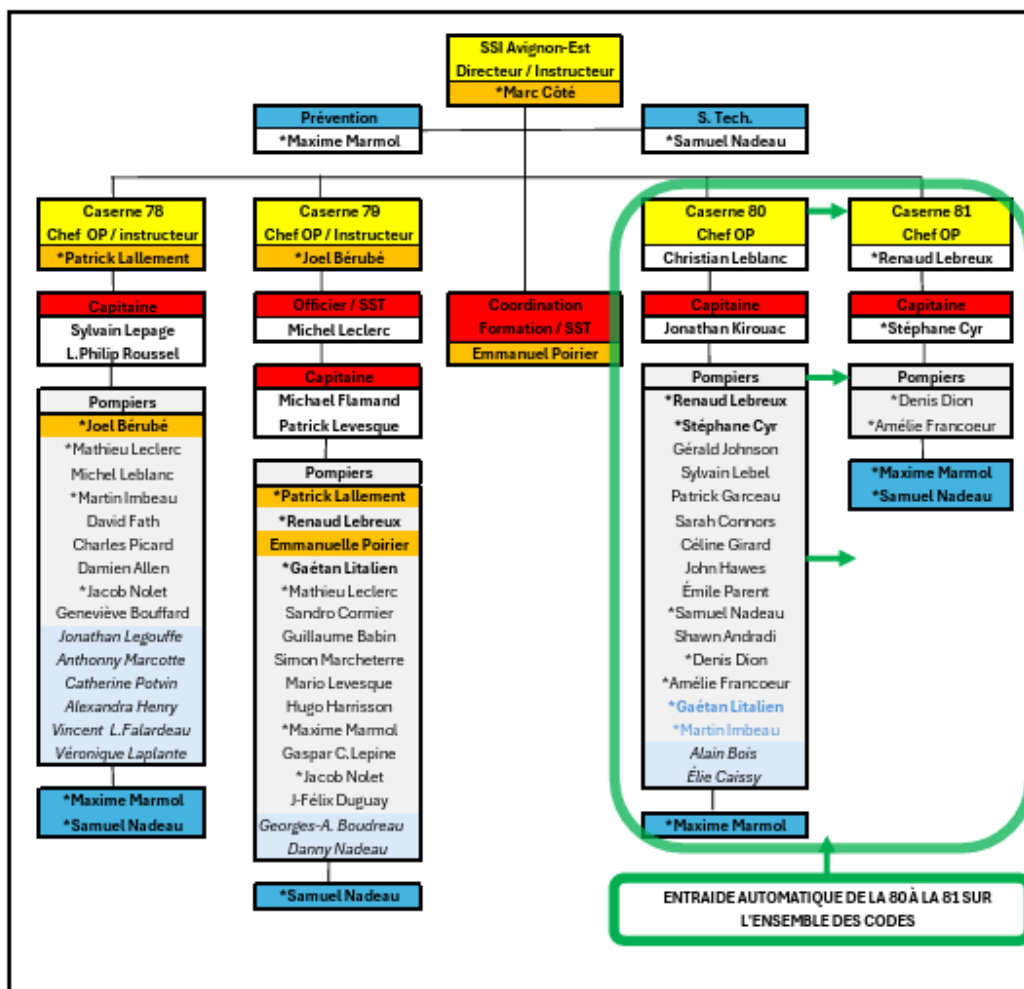
L'offre salariale du Service de sécurité incendie Avignon-Est est représentée dans le tableau ci-bas. Prendre note que l'entente des conditions de travail est en cours de négociation et que le tableau suivant est à titre indicatif.

		2023	2024	2025
Taux d'intervention				
		2%	2%	2%
<i>Pompiers en formation</i>		19.77 \$	20.16 \$	20.57 \$
		2.5+2%	2.5+2%	1+2%
<i>Pompiers (P1)</i>	1	20.25 \$	21.16 \$	21.80 \$
	2	20.56 \$	21.48 \$	22.13 \$
	3	20.86 \$	21.80 \$	22.46 \$
	4	21.18 \$	22.13 \$	22.79 \$
	5	21.49 \$	22.46 \$	23.14 \$
Taux de garde				
		2.5+2%	2.5+2%	1+2%
<i>Pompiers</i>		2.36 \$	2.47 \$	2.54 \$
<i>Officiers</i>		2.64 \$	2.76 \$	2.84 \$
Taux formation et pratique				
<i>Formation et pratique</i>	Salaire minimum en vigueur			
Montant forfaitaire pour modules du programme Pompier 1				
<i>Module 1</i>		250 \$		
<i>Module 2</i>		250 \$		
<i>Module 3</i>		250 \$		
<i>Module 4 (final)</i>		500 \$		

Annexe 1



SSI AVIGNON-EST Organigramme



NOTE : - Un pompier conserve son grade peu importe l'endroit ou le secteur du territoire qu'il intervient ;
 - Un astérisque (*) devant un nom désigne que le pompier répond a plus de une caserne ;
 - Un pompier italique bleue pâle désigne un pompier recrue. (non formé)

	- Etat-Major, postes cadres temps plein et temps partiel, sur appels et de garde.
	- Employés temps plein/ Pompier sur appels et de garde.
	- Capitaines aux opérations, temps partiel sur appel et de garde.
	- Pompier à temps partiel sur appels et de garde.
	- Pompier Formateur

Maj : 2025-01-22